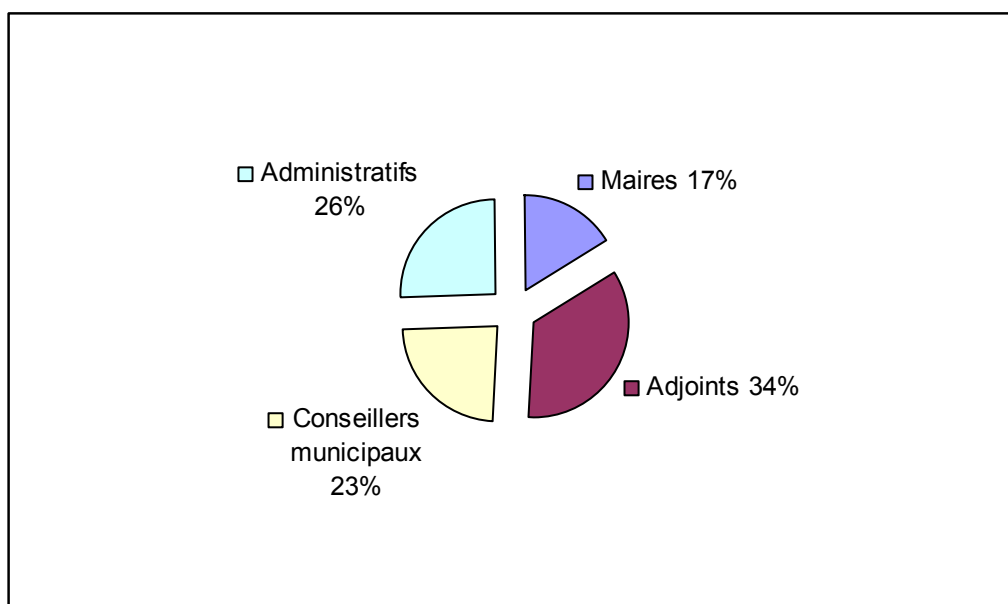


I. ACTIVITES DE FORMATION D'ELUS :

Au cours de l'année 2010 le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a organisé au profit des Elus de l'Hérault **30** réunions ou sessions de formation.

Ces actions ont permis de réunir **1304** participants selon la répartition suivante :



II Actions réalisées en 2009

INTITULE	NB JOURNEES	NB PARTICIPANTS	INTERVENANTS
▪ Délégation de service public	3	103	M J. MUSCAT Directeur du CFMEL. M. Eric Pérez, avocat
Risques majeurs	3	88	M. M. P BONNAUD, CFMEL ; Mme Sabine BAILLARGUET M F BROCHIERO et M CLOPEZ, DDAF

▪ Budget communal 2010	5	223	M. J MUSCAT, Directeur du CFMEL
▪ Autorisations d'urbanisme	3	152	M. J MUSCAT, Directeur du CFMEL M. Pierre TRONCHON, consultant en urbanisme
▪ Les travaux en régie	3	163	M. J MUSCAT, Directeur du CFMEL ; M. Régis GENIN, DGS honoraire
▪ Pouvoirs de police du maire	5	211	M. J MUSCAT, Directeur du CFMEL
▪ Urbanisme opérationnel	5	255	M. J MUSCAT, Directeur du CFMEL
▪ Impact Grenelle environnement sur l'énergie	3	109	M. J MUSCAT, Directeur du CFMEL ; M. Pierre RIPOLL, responsable commercial à EDF; M. Bernard AUGÉY, responsable clientèle à ERDF
TOTAL	30	1304	

III. ADHERENTS DU CFMEL :

Le nombre de communes adhérentes au CFMEL est de 337.

Les EPCI du département sont affiliés au travers de leurs propres adhérents.

Répartition des communes par strates :

Nb Habitants	Nb Adhérents
0 à 499	154
500 à 999	56
1 000 à 1 999	54
2 000 à 4 999	52
5 000 à 9 999	13
10 000 et +	8
TOTAL	337

Nombre de Communautés de Communes adhérentes : 15 au 31/12/2010

IV. BILAN SOCIAL DU CFMEL :

Activités du Directeur du CFMEL :

- Novembre 2010: Congrès des Maires
- Conception de diaporamas sur PowerPoint :
 - Budget communal
 - Pouvoirs de police du maire
 - Urbanisme opérationnel
- Plusieurs interventions spécifiques auprès des municipalités (conseils, contentieux)

V. ACTIVITES D'INFORMATIONS / CONSEILS / ETUDES / CONTENTIEUX :

1. Activités d'information :

Grâce à une permanence téléphonique constante, cette activité permet aux Elus et aux administratifs d'obtenir les réponses aux questions simples qui se posent dans l'ensemble des domaines d'intervention des communes.

Ces questions auxquelles il est répondu immédiatement la plupart du temps nécessitent quelquefois l'envoi d'une documentation confirmant les conseils prodigués.

Une dizaine de demandes d'informations est traitée par jour impliquant une bonne connaissance de l'actualité juridique.

Les suivis thématiques des questions ainsi que leur provenance géographique ne peuvent être opérés faute de moyens.

L'édition du bulletin mensuel « *Espace-infos* » par le tri des textes publiés (*jurisprudence, questions parlementaires*) ainsi que par le choix du « *dossier du mois* » vise à donner une information en amont.

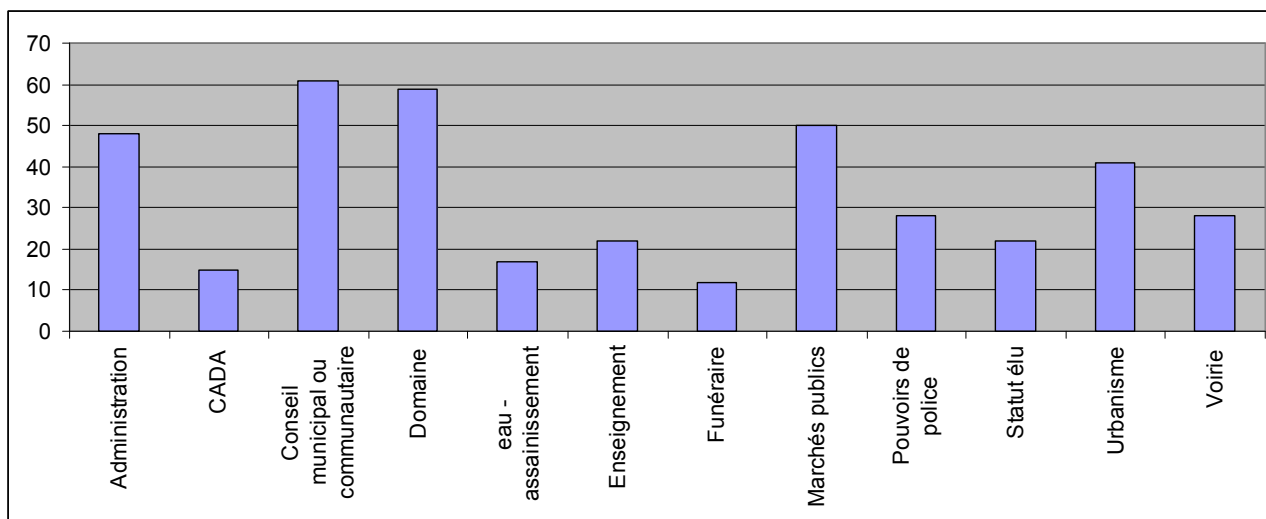
2. Activités de conseils-études :

Face à une demande exprimée soit à l'occasion d'une demande d'information soit par dossier, nous tentons d'apporter la réponse juridique appropriée à la situation donnée.

Cette activité nécessite un travail d'analyse tant des documents transmis que des textes et de la jurisprudence existant. En général, un échange d'information avec les services communaux et avec d'autres services (*Etat, ...*) s'instaure à cette occasion.

Les récentes acquisitions du CFMEL (*CDRom Jurisprudence, Lois & Décrets, Internet, abonnement à « SVP »*) permettent d'accélérer sensiblement la pertinence et le traitement des études tant du point de vue du délai de réponse que de sa pertinence.

633 conseils téléphoniques ont été donnés en 2010.



3. Activités Contentieux :

La rédaction de mémoires au contentieux uniquement devant la Juridiction Administrative et lorsqu'une autre collectivité n'est pas impliquée, nécessite également un travail d'étude d'analyse et de collaboration important. La rédaction de ce type de document ne s'impose que lorsque les chances de succès sont réelles ou lorsque les circonstances imposent à la collectivité de tenter de faire valoir ses droits. En dehors de ces cas, la recherche d'une solution amiable est toujours préconisée.

Pour certains contentieux nécessitant notamment une connaissance du terrain ou un tri important des pièces litigieuses, un déplacement dans les Mairies concernées s'avère nécessaire.

La durée de traitement des mémoires en contentieux est très variable (*demi-journée à 2 ou 3 semaines dans des cas extrêmes*).

Les thèmes traités touchent à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités.

14 mémoires ont été rédigés en 2010.

VI. Site Internet CFMEL.FR

A ce jour, 844 visiteurs se connectent mensuellement afin d'y trouver soit de la documentation juridique ou des conseils en matière de gestion des collectivités locales soit pour s'inscrire aux journées d'information et de formation des élus.

Toutes les données sont mises à jour en temps réel.

VII. L'ANNEE 2010 EN QUELQUES CHIFFRES

ADHERENTS

Nombre total de communes adhérentes	337
Nombre total de Communautés de Communes adhérentes	15

BUDGET 2009

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	545 398	545 398
Investissement	47 926	47 926

FORMATION DES ELUS

Nombre de stages organisés	30
Nombre de participants	1304

INFORMATION DES ELUS

Nb de bulletins diffusés	7 500
Nb d'articles publiés	10
Nb Documentations diffusées	11

ACTIVITES CONTENTIEUX ET CONSEILS

Nb de Communications téléphoniques	633
dont conseils juridiques	463
Nb de lettres	184
Nb de mails	58
Nb de mémoires	14

EQUIPE DU CFMEL

Effectif	6
Structure d'emploi	4 agents catégorie A 0 agent catégorie B 2 agents catégorie C
Nombre de postes informatisés	6